



DIRECTIVE FACULTAIRES:
CONDITIONS D'ADMISSION DES MASTERS DE LA GSEM
En application dès le 17/09/2018

1. Typologie de masters/maîtrises

Consécutif	<p>Les maîtrises universitaires consécutives signifient que les études se situent dans le prolongement disciplinaire des études du Baccalauréat universitaire précédent.</p> <p>Maîtrise consécutive soumise au régime de l'accès libre selon la branche : le titulaire d'un Baccalauréat universitaire dans l'une des branches d'études correspondante(s) ou associée(s) à la maîtrise universitaire délivré par une université suisse accréditée par swissuniversities.</p> <p>Maîtrise consécutive soumise au régime de l'accès libre selon les connaissances acquises : le candidat qui présente dans son dossier de candidature des connaissances minimales qui correspondrait, selon le Comité Scientifique, aux connaissances définies par le programme complémentaire donnant accès à la maîtrise.</p> <p>L'obtention du diplôme de Master peut être soumise à la justification de connaissances et de compétences supplémentaires qui n'ont pas été acquises durant les études du Bachelor pour les étudiants titulaires d'un diplôme de Bachelor dans une autre branche d'étude. Il s'agit d'admission avec exigences supplémentaires.</p> <p>→ Master en Management : Tous les étudiants avec un Bachelor en Management (même branche d'étude que le master) délivré par une université suisse accréditée par Swissuniversities sont admis. Il n'existe pas de programme complémentaire pour ce master.</p> <p>→ Master en Sciences Economiques : Tous les étudiants avec un Bachelor en Sciences économiques (même branche d'étude que le master) délivré par une université suisse accréditée par Swissuniversities sont admis. Pour certains, selon leur parcours, nous pouvons exiger des connaissances supplémentaires via un programme complémentaire.</p> <p>Tous les autres étudiants, qui n'ont pas un Bachelor dans la discipline requises, pourront postuler sur dossier (conditions à définir).</p>
Spécialisé	<p>Les maîtrises universitaires spécialisées sont des maîtrises universitaires dont les études sont disciplinaires ou interdisciplinaires et font suite aux études de Baccalauréat universitaire ; l'accès au programme de Maîtrise universitaire spécialisée est réservé aux étudiants qui remplissent les conditions et critères spécifiques définis pour chaque Maîtrise universitaire.</p>



	<p>Pour l'admission aux cursus d'études de Master spécialisé, les universités peuvent fixer des conditions supplémentaires, identiques pour tout candidat. Il s'agit d'une admission avec conditions préalables.</p> <p>L'obtention du diplôme de Master peut être soumise à la justification de connaissances et de compétences supplémentaires qui n'ont pas été acquises durant les études de bachelor. Il s'agit d'une admission avec exigences supplémentaires.</p> <p>➔ Aucun étudiant quel que soit le bachelor obtenu ne peut avoir un accès direct. L'admission est sous dossier pour tous les étudiants. Les conditions/critères d'admission sont identiques pour tous. Si deux candidats remplissent tous les critères, les deux devront être acceptés. Pour certains, selon leur parcours, nous pouvons exiger des conditions supplémentaires.</p>
--	--

2. Situation au sein de la GSEM

Master en Sciences économiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Consécutif pour Bachelor dans la discipline (avec programme complémentaire éventuel)▪ Spécialisé pour autre Bachelor
Master en Management	<ul style="list-style-type: none">▪ Consécutif pour Bachelor dans la discipline (sans programme complémentaire)▪ Spécialisé pour autre Bachelor
Master en Gestion du patrimoine	Spécialisé
Master en Statistique	Spécialisé
Master in Commodity Trading	Spécialisé
Master in Business Analytics	Spécialisé